
SEANCE DU 1^{er} MARS 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 1^{er} mars à 20 heures 30, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Madame Martine HURBAIN, Maire.

Présents : Mme HURBAIN Martine, M. TAURUS Pierre, M. GODART Patrick, Mme LAMOUREUX Janine, M. LATAPIE Florian, Mme TREHIN Danielle

Absents excusés : M. LASSERRE Jean-Luc, M. SOULARD Alexis.

Absent : M. LOUSTALAN Sébastien

Secrétaire de séance : Mme Janine LAMOUREUX

Date de la convocation : 23 février 2024

Délibération n° 2-2024 : Approbation du compte de gestion 2023

Madame le Maire expose aux membres du conseil municipal que le compte de gestion est établi par Monsieur le Receveur Municipal à la clôture de l'exercice.

Le Maire le vise et certifie que le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme à ses écritures.

Le compte de gestion est ensuite soumis au vote en même temps que le compte administratif.

Le conseil municipal après en avoir délibéré,

Vote le compte de gestion 2023, après avoir examiné les opérations qui y sont retracées et les résultats de l'exercice.

Votes : Pour 6, contre 0

Délibération n° 3-2024 : Vote du compte administratif 2023

Le Conseil municipal vote le compte administratif 2023 et arrête ainsi les comptes

Investissement

Dépenses 81 056,76 euros

Recettes 85 658,70 euros

Résultat 4 601,94 euros

Fonctionnement

Dépenses 132 795,09 euros

Recettes 205 463,09 euros

Résultat 72 668,00 euros

Résultat global 77 269,94 euros

Votes : Pour 5, contre 0

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

- Projet rénovation de la Maison Pour Tous : présentation du pré-diagnostic et des préconisations établis par le CAUE. Au vu des couts estimatifs, le projet se réduira possiblement à un embellissement. Le conseil se réunira prochainement sur cette question.
- Peintures des grilles de l'école, des cimetières, de la mairie, des murs de la bibliothèque : après examen des devis de trois entreprises différentes, le conseil choisit l'entreprise CBR pour un montant de travaux de 6 241,46€ TTC.
- Le nettoyage de la Maison pour Tous sera fait par l'entreprise TDS.
- Démission de l'agent d'entretien suite à une procédure disciplinaire engagée pour absences répétées, travail bâclé. Une animatrice du SIVOS a accepté le poste.
- PLUI : 4 réunions publiques seront organisées début avril.
- Achat de 5 radiateurs pour le logement du Presbytère et de 3 pour la mairie et le Foyer
- Eclairage public : le changement de deux horloges dans les armoires D et E par le TE64 est refusé par le conseil.
- Rénovation du lavoir (en attente de devis), rénovation muret du cimetière (en attente)

Fin de la séance à 22H40

Le Maire
Martine HURBAIN

Le secrétaire de séance
Janine LAMOUREUX